

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA RÉGÎM EST SATISFAITE DE L'APPROBATION DE LA CTQ QUANT AU SERVICE D'ORLÉANS EXPRESS EN GASPÉSIE

Carleton-sur-Mer, le 23 juin 2016 – La Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) se réjouit de la décision de la Commission des Transports du Québec (CTQ) favorable à la demande des MRC de la Gaspésie et d'Orléans Express. L'approbation de la demande par la CTQ représente une étape cruciale en vue de permettre le retour du transporteur entre Grande-Rivière et Gaspé, l'ajout de 4 arrêts ainsi que le changement d'horaire nécessaire pour les voyages de jour.

La demande déposée à la CTQ le 1^{er} juin dernier a été approuvée aujourd'hui, laissant la voie libre au retour d'Orléans Express entre Gaspé et Grande-Rivière ainsi que l'ajout d'arrêts à New Richmond, Port-Daniel, Percé et Cap-Chat. Comme l'explique madame Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé et administratrice de la RÉGÎM, l'approbation de cette demande arrive à temps pour le début de la saison touristique : « En Gaspésie, la majorité des déplacements interurbains sont réalisés en été. Nous accueillons avec joie l'annonce de la CTQ, d'autant plus qu'elle survient au tout début de la saison touristique. Les impacts positifs seront importants, notamment pour Percé, qui n'était plus desservie par Orléans et qui le sera à nouveau. »

Si l'aval de la CTQ est la condition sine qua non pour la bonification de la desserte d'Orléans Express en Gaspésie, une dernière étape reste à franchir : celle de la confirmation du financement par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDETQ). En effet, les MRC de la Gaspésie ont convenu d'appuyer financièrement l'amélioration du service de transport interurbain en Gaspésie comparativement à son niveau actuel dans le cadre d'un programme où le Ministère complète la participation financière du milieu. « Nous saluons la décision des commissaires, qui marque un pas important dans ce dossier, sur lequel de nombreux intervenants de la région travaillent depuis des mois. Nous avons bon espoir que le MTMDETQ confirmera son soutien financier pour le service d'Orléans Express, de même que pour le maintien du service de navettes de la RÉGÎM », souligne monsieur Daniel Côté, maire de Gaspé et président de la RÉGÎM. « Même si des arrêts sont ajoutés sur le parcours d'Orléans, un grand nombre de municipalités n'ont pas d'arrêt. La RÉGÎM désire poursuivre l'offre de son service de navettes, adaptée au nouveau service d'Orléans, afin de permettre le transport entre les arrêts du transporteur et toutes les autres municipalités du territoire. »

À propos de la RÉGÎM

La Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine offre divers services de transport de personnes : transport collectif pour tous en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, navettes de liaison aux arrêts d'Orléans Express, trajets spéciaux pour répondre à des besoins spécifiques et transport adapté sur le territoire de la MRC de la Haute-Gaspésie. Pour plus d'information sur les diverses options de transport ou pour réserver un déplacement, visitez le www.regim.info ou communiquez avec le service à la clientèle au 1 877 521-0841, qui est ouvert 7 jours par semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

-30-

Renseignements sur la RÉGÎM:

Sarah Gonthier, agente au marketing | 581 886-0737 | sarah.gonthier@regim.info

Photos de la RÉGÎM: <http://bit.ly/1VXNtcg>